

Les régions françaises face aux transitions



Enjeux écologiques
et dynamiques territoriales

Provence-Alpes Côte d'Azur

Provence-Alpes Côte d'Azur

Une région touristique et un pôle d'innovation de premier plan

Située entre la Méditerranée et les Alpes, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) bénéficie d'un **emplacement stratégique entre l'Italie et la vallée du Rhône, au cœur des échanges euro-méditerranéens**. Près de 80 % de sa population vit sur le littoral, principalement autour de Marseille, Nice et Toulon. La région, attractive sur le plan résidentiel, connaît une croissance modérée (+0,4 %/an) mais reste confrontée à de fortes inégalités sociales et à un taux de pauvreté plus élevé que la moyenne nationale.

Son économie repose sur trois secteurs majeurs :

► **Tourisme :** deuxième région touristique de France, PACA a enregistré 42,3 millions de nuitées en 2024 (+1 % par rapport à 2023), dont 30 % de clientèle étrangère. Représentant 13 % du PIB régional et 6 % de l'emploi, soit 150 000 emplois directs, le tourisme structure l'économie littorale.

► **Industrie et économie maritime :** le Grand Port Maritime de Marseille, premier port français, est

un hub stratégique pour le commerce méditerranéen (fret, hydrocarbures, logistique). Autour du bassin de Fos-sur-Mer se déploient des filières industrielles puissantes (pétrochimie, sidérurgie, métallurgie). La région investit dans la transition énergétique avec des projets autour de l'hydrogène vert (H2V Marseille Fos), ou encore du captage de CO₂ (Rhône Décarbonation).

► **Technologies et innovation :** pôle d'excellence en R&D, PACA abrite Sophia-Antipolis, la plus grande technopole d'Europe (2 500 entreprises, 38 000 emplois dans le numérique, la santé et l'ingénierie). Le projet ITER à Cadarache fait de la région un acteur central de la recherche sur la fusion nucléaire. Au total, la région compte 11 pôles de compétitivité et investit massivement dans l'économie de la connaissance.

Enfin, PACA se distingue par la qualité de ses productions agricoles et son engagement dans l'agriculture biologique.

31 401 km²

6 départements

5,1 M d'habitants

(+3,9 % depuis 2010)

163 hab./km² (6^e rang)

2,2 M d'actifs

(+3 % d'emplois depuis 2010)

12,6 % de chômage

(12,1 % FR)

17 % sous le seuil de pauvreté (14,6 % FR)

580 800 entreprises

(9,8 % du total FR)

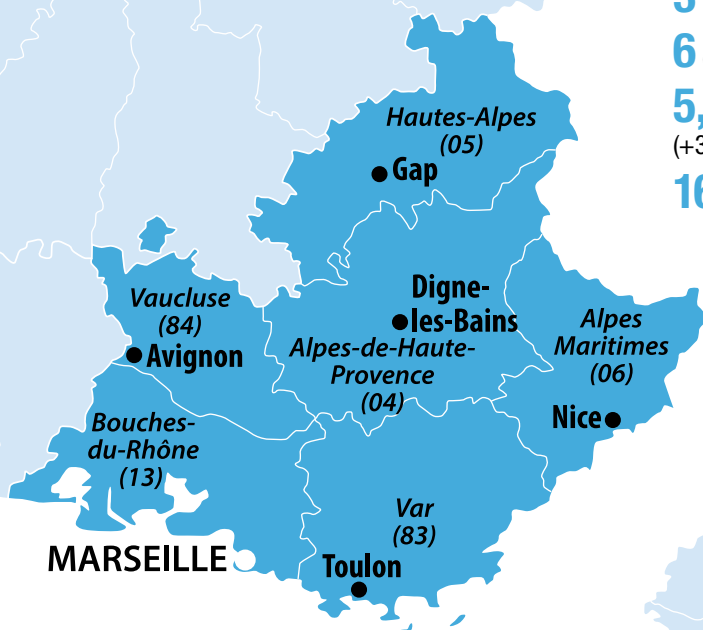
7,6 % du PIB national

(3^e rang)

3 878 hectares consommés entre 2021 et 2023 (-12,6 % par rapport à la période 2011-2013)

Sources :

- Insee, RP 1968-2021
- Insee, SIDE, 2020-2022
- Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Filosofi, 2020
- Portail de l'artificialisation des sols, Cerema, Fichiers fonciers 2011-2024





Environnement

Données clés et évolutions

► **Risques naturels**: la région se réchauffe 20 % plus rapidement que la moyenne mondiale, favorisant des sécheresses plus longues et sévères. Avec 1,6 million d'hectares de forêt, deuxième région la plus boisée de France, elle reste particulièrement exposée aux incendies.¹

► **Ressource en eau**: l'état écologique des cours d'eau a régressé, passant de 69 % à 62 % en bon ou très bon état entre 2015 et 2019. Les eaux côtières suivent une tendance similaire, chutant de 64 % à 48 % en bon état écologique.²

► **Biodiversité**: en 2021, 10 % des espèces évaluées étaient menacées, dont 35 % des oiseaux

nicheurs et 21 % des amphibiens et reptiles. Les plantes exotiques envahissantes représentent 3 % de la flore vasculaire.²

► **Espaces naturels**: 59 % du territoire est constitué d'espaces protégés, dont 6,7 % en aire protégée forte, incluant 9 parcs régionaux et 4 parcs nationaux, comme les Écrins et le Mercantour.²

► **Qualité de l'air**: en 2023, 59 % de la population était exposée à un dépassement des seuils OMS pour le dioxyde d'azote, 99 % pour les PM2.5. Malgré une baisse globale de 15 % des émissions, celles des PM2.5 et PM10 ont augmenté respectivement de 11 % et 6 % en dix ans.³

SCÉNARIO +4 °C EN FRANCE À L'HORIZON 2100 : QUELLES ÉVOLUTIONS ATTENDUES ?

Période de référence : 1976-2005



+2 à 5,5 °C
en moyenne¹



+26 à 82 cm
d'élévation du niveau de la mer¹



+42 à 90 %
de risques de feux extrêmes¹



-18 %
de précipitations en été⁶



-20 à -80 %
de perte de neige associées à la hausse des températures, entraînant la disparition de 231 glaciers sur 256¹

Exemple de leviers mobilisés

► Accompagnement des collectivités (2025-2027) dans **l'élaboration de stratégies territoriales biodiversité**, avec 50 % de subvention (plafond 30 000 €), appuyées sur la concertation citoyenne, l'identification des enjeux écosystémiques, des indicateurs et plans d'actions (Région PACA).

Sources

¹ Enjeux climatiques en région PACA (GREC-Sud, 2023)

² Regard sur la nature de PACA (ARBE Région Sud, 2021)

³ Qualité de l'air (Bilan ORECA, 2024)

⁶ Projections climatiques (DRIAS Météo-France, 2025)



Énergie

Données clés et évolutions

► **Production renouvelable:** en 2022, la production est tombée à 14,5 TWh, en baisse de 7 % par rapport à 2010, en raison d'une crise majeure de l'hydroélectricité (-26 % en un an du fait de très faibles précipitations), principale source d'énergie régionale, atteignant son plus bas niveau depuis 1976. La production a depuis retrouvé un niveau plus conforme aux moyennes historiques.

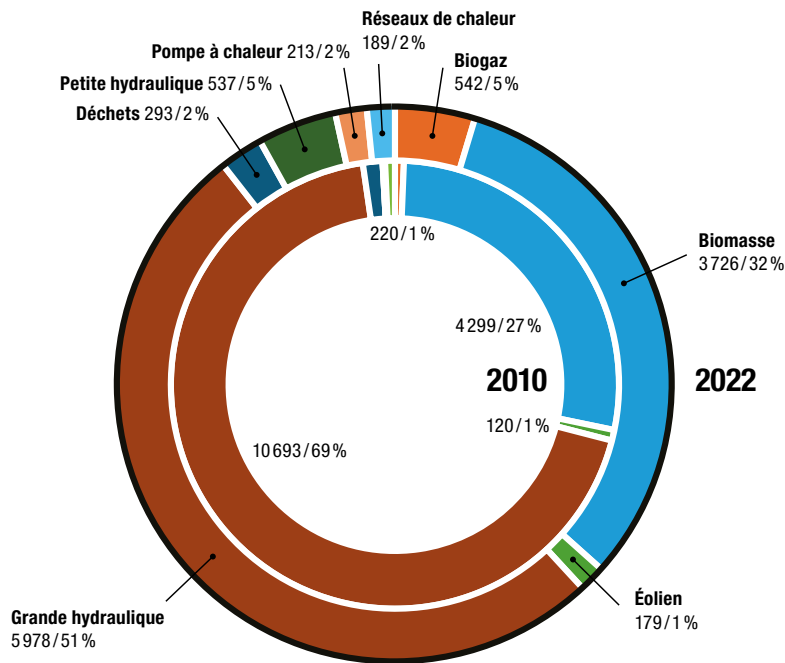
► **Énergies renouvelables:** elles représentent 69 % de la capacité installée. Leur essor est porté par le solaire photovoltaïque, en hausse de 15 % entre 2021 et 2022 et multiplié par 24 depuis 2010. La région possède le 4^e parc solaire de France, soit 12 % de la puissance nationale.

► **Thermique fossile:** pour compenser la chute de l'hydraulique, la production fossile a augmenté de 38 % en un an. Néanmoins, la tendance globale reste à la réduction de l'usage de ces combustibles, notamment du gaz.

► **Consommation:** 160 TWh en 2022, en recul de 15 % par rapport à 2010. Tous les secteurs ont contribué à cette baisse, avec une part majeure portée par le secteur de la production d'énergie, qui représente à lui seul 48 % de la diminution totale.

MIX ÉNERGÉTIQUE DE PRODUCTION D'ENR EN 2010 ET 2022 (GWh)

↘ 14,5 TWh produits en 2022 (-7%)



Exemples de leviers mobilisés

► Soutien régional de 15 M€ à la construction de la **giga-usine Carbon à Fos-sur-Mer** (1,5 Md€ au total), dédiée à la production de panneaux photovoltaïques sur toute la chaîne de valeur (5 GWh/an), avec 3 000 emplois directs, 4 000 indirects et une réduction estimée de 4 MtCO₂/an (depuis 2024).

Source

CIGALE AtmoSud Inventaires – Visualisation – Version 11.2 – Production d'énergie

Dernière année consolidée disponible : 2022



Émissions de gaz à effet de serre

Données clés et évolutions

► **Émissions régionales :** en 2022, la région a émis 35,1 Mt éq. CO₂, en baisse moyenne de 1,6 %/an depuis 2010. Le recul est plus marqué dans l'énergie (-4 %/an), le résidentiel (-3,9 %) et les déchets (-2,6 %), sous l'effet des évolutions réglementaires.

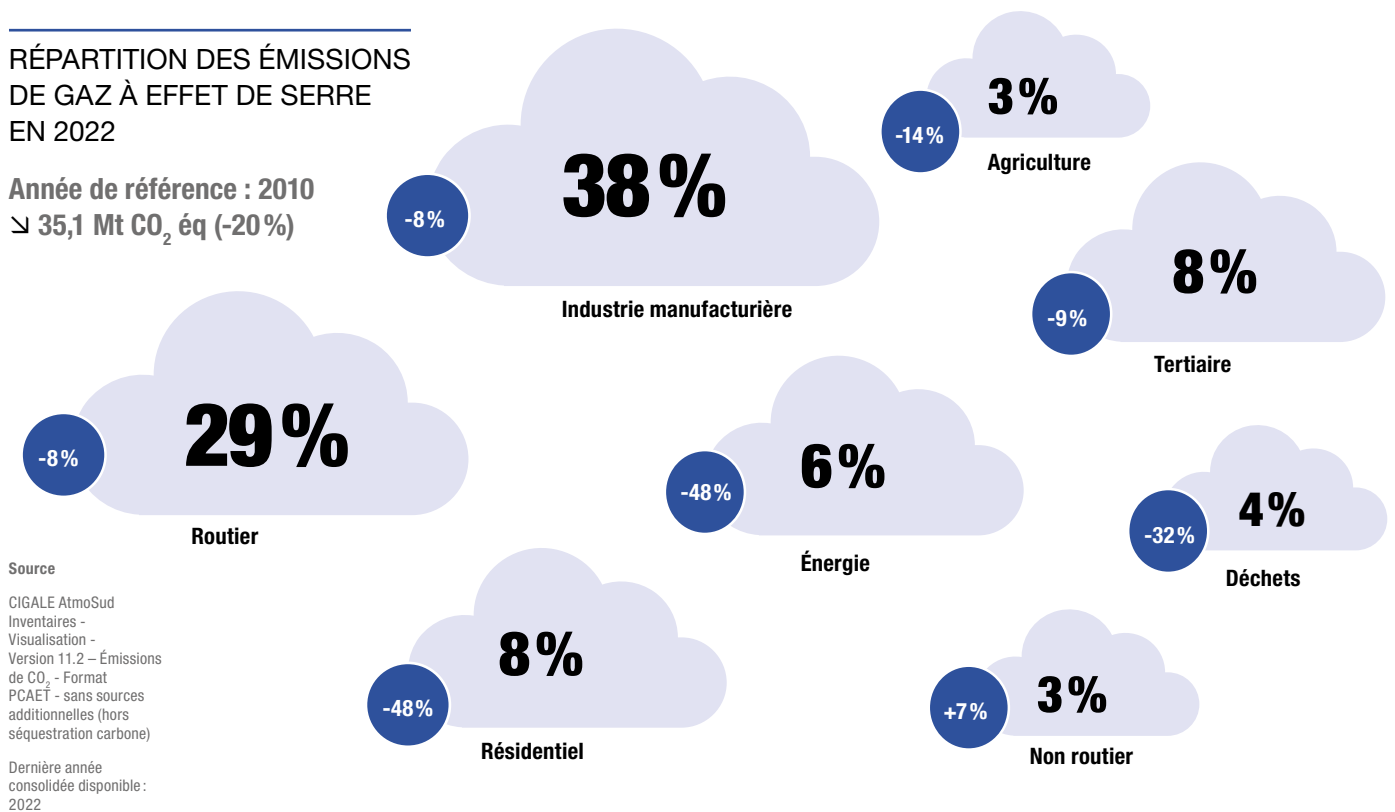
► **Industrie :** principal secteur émetteur (38 %), concentré dans les Bouches-du-Rhône, en lien avec des activités très émettrices (sidérurgie, raffinage, chimie). Près de 80 % des émissions industrielles proviennent de 30 sites majeurs, dont celui de Fos-Étang de Berre (7,7 Mt éq. CO₂).

► **Agriculture :** les émissions agricoles sont limitées, rapportées à la population et la valeur ajoutée, en raison de la faible part d'élevage bovin et une forte proportion d'agriculture biologique (37 % de la SAU), limitant l'usage de phytosanitaires.

Empreinte carbone : en 2023, les émissions par habitant s'élèvent à 6,9 t éq. CO₂, en baisse grâce à la moindre consommation de gaz naturel et au ralentissement industriel et énergétique.

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE EN 2022

Année de référence : 2010
↘ 35,1 Mt CO₂ éq (-20%)



Source

CIGALE AtmoSud
Inventaires -
Visualisation -
Version 11.2 - Émissions
de CO₂ - Format
PCAET - sans sources
additionnelles (hors
séquestration carbone)

Dernière année
consolidée disponible :
2022

Exemple de leviers mobilisés

► Mise en œuvre de la **feuille de route 2025-2030 pour décarboner l'économie industrielle du golfe de Fos-Étang de Berre**, portée par la Région, l'État, la métropole et les industriels, autour de 4 axes : infrastructures vertes, qualité de vie, attractivité du territoire et gouvernance.

Adossée à la **stratégie « Décarbonons l'industrie »**, elle mobilise les 8 Opérations d'Intérêt Régional, dont le **programme Syrius** (lauréat de l'appel à projets ZIBaC, 9 M€), pour faire du territoire un modèle européen de décarbonation.



Aménagement et mobilité

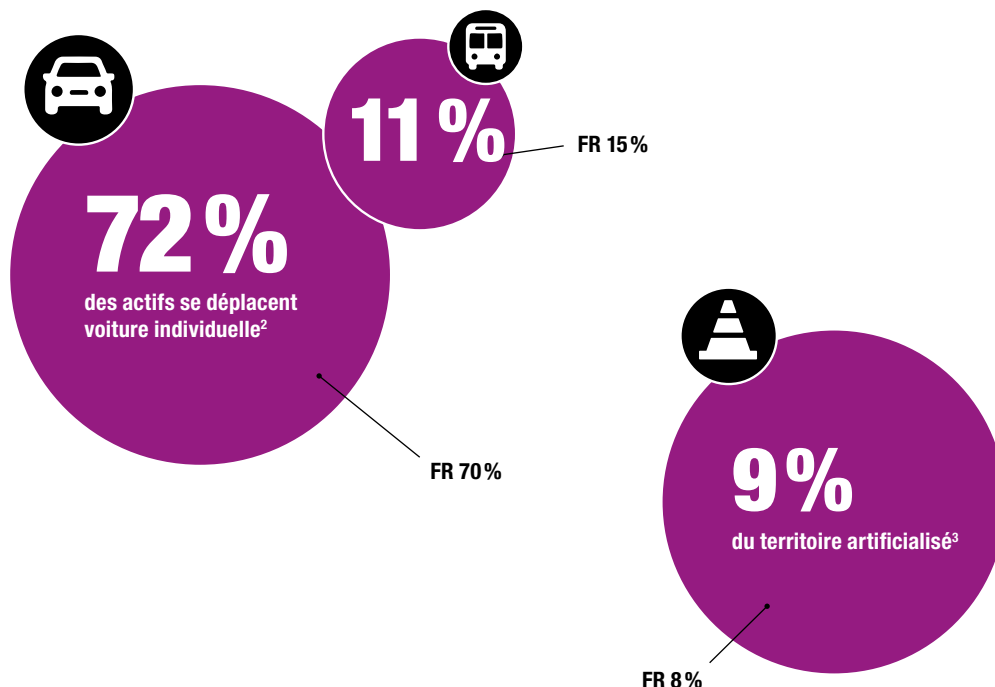
Données clés et évolutions

► **Espace consommé** : entre 2011 et 2020, 14 465 ha d'espaces agricoles, naturels ou forestiers ont été artificialisés (soit environ 1450 ha/an), dont 65 % pour l'habitat et 23 % pour l'activité économique.¹

► **Mobilités** : en 2021, 72 % des actifs occupés utilisent la voiture pour aller travailler, avec une distance moyenne de 14,2 km, en légère hausse depuis 2008 (13 km).²

► **Transport collectif** : malgré l'amélioration de l'offre et l'augmentation continue de la fréquentation, seuls 11 % des trajets domicile-travail se font en transports collectifs.²

► **Mobilités douces** : entre 2020 et 2024, 3 000 km de pistes cyclables ont été réalisés ; la région vise 10 000 km d'ici 2028. En 2023, la fréquentation a progressé de 4 %, équivalente à la tendance en Auvergne-Rhône-Alpes.⁴



Sources

¹ Suivi de la consommation d'espaces NAF (ministère du Développement Durable, 2022)

² Tableau de bord des mobilités durables (ministère du Développement Durable, 2024)

³ Enquêtes Teruti 2022-2023-2024 (Agrete, 2025)

⁴ Région Sud, 2024

Exemples de leviers mobilisés

► Lancement du Contrat de plan **État-Région 2023-2027** pour accélérer la décarbonation des transports, avec 1,5 Md€ mobilisés pour le projet de **Ligne Nouvelle Provence-Côte d'Azur (LNPCA)**, l'électrification de quais portuaires, ou encore le développement des transports collectifs régionaux.

► Mise en œuvre de la **feuille de route régionale sur la sobriété foncière (2021-2024)**, pour accompagner les collectivités dans la réduction de l'artificialisation via des outils méthodologiques, le fonds friches et l'intégration du ZAN. Portée par la DREAL, la Région et l'ADEME, avec l'appui de l'établissement public foncier, des agences d'urbanisme, de l'Agence de l'eau, de la SAFER, du Cerema et de l'Agence régionale pour la biodiversité.



Dynamiques de coopération

► **Pratiques de coopération :** la région se distingue par une dynamique de co-construction bien ancrée, avec 48 % des entreprises et 97 % des associations engagées dans des partenariats. Pour 29 % des acteurs, cette pratique est tout à fait ancrée dans le modèle territorial. Les associations affichent un haut niveau de coopération entre elles (95 % contre 73 % au national) et avec les fédérations professionnelles (61 % contre 37 %), révélant un écosystème structuré et interconnecté.^{1,2}

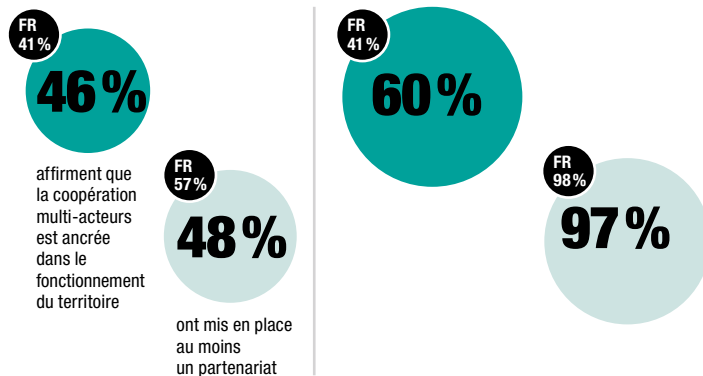
► **Ancrage territorial et ouverture :** le territoire conjugue un ancrage local et micro-local solide (97 % des associations, 78 % des entreprises) avec une ouverture croissante aux échelles nationale et internationale, portée par des coopérations historiques dans le bassin méditerranéen.^{1,2}

► **Engagement dans le mécénat :** le mécénat y est particulièrement développé, réunissant 58 % des associations (contre 39 % au national) et 45 % des entreprises (contre 25 %, meilleure performance nationale), avec des actions ciblées sur des enjeux sociaux clés tels que le pouvoir d'achat, le logement, la sécurité ou l'accès au numérique.^{1,2}

PERCEPTION DES DYNAMIQUES DE COOPÉRATION

Entreprises¹

Structures d'intérêt général²



La région PACA présente un modèle territorial contrasté avec un écosystème associatif structuré et des entreprises engagées, notamment dans des actions de mécénat et la promotion de pratiques responsables. **Avec une forte ambition de se positionner sur les enjeux du littoral et de l'économie bleue**, elle s'appuie sur des collectifs comme l'**URCPIE-PACA** pour expérimenter de nouvelles approches favorisant l'accélération de la transition écologique.

Ce socle de coopérations constitue un levier pour renforcer les dynamiques collectives en faveur du développement durable.

PRATIQUES PARTENARIALES

Entreprises¹

Structures d'intérêt général²

FR 54 %	FR 25 %	FR 39 %	FR 59 %
Pratiques responsables 60 %	Mécénat 45 %	Coopération économique 58 %	Mécénat 52 %
FR 28 %	FR 26 %	FR 47 %	FR 45 %
Coopération économique 32 %	Innovation sociétale 23 %	Innovation sociétale 54 %	Pratiques responsables 48 %

Des exemples de coopérations multi-acteurs en Provence-Alpes-Côte D'azur

GRAINE
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Régional



Le GRAINE PACA un réseau régional d'acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Il fédère associations, collectivités, institutions et structures éducatives pour développer des actions concertées (alimentation durable, santé-environnement, eau, biodiversité) et anime des coopérations via des formations, des projets multi-acteurs et des ressources partagées, comme la boîte à outils Déchets verts.

GREC-SUD
Régional



Le GREC-SUD est un réseau régional d'experts sur le climat en région PACA. En tant qu'interface entre la recherche, les collectivités, les associations et les citoyens, il facilite la compréhension des enjeux climatiques et soutient la mise en œuvre de solutions concrètes. Par ses publications, événements et outils pédagogiques, le GREC-SUD anime un écosystème collaboratif au service de la transition écologique et énergétique des territoires.

ANCRAGE TERRITORIAL

Entreprises¹

Structures d'intérêt général²

78%
des entreprises pratiquent des partenariats à l'échelle locale ou micro-locale
FR 68 %

54%
à l'échelle régionale
FR 44 %

97%
à l'échelle locale
FR 73 %

48%
à l'échelle régionale
FR 47 %

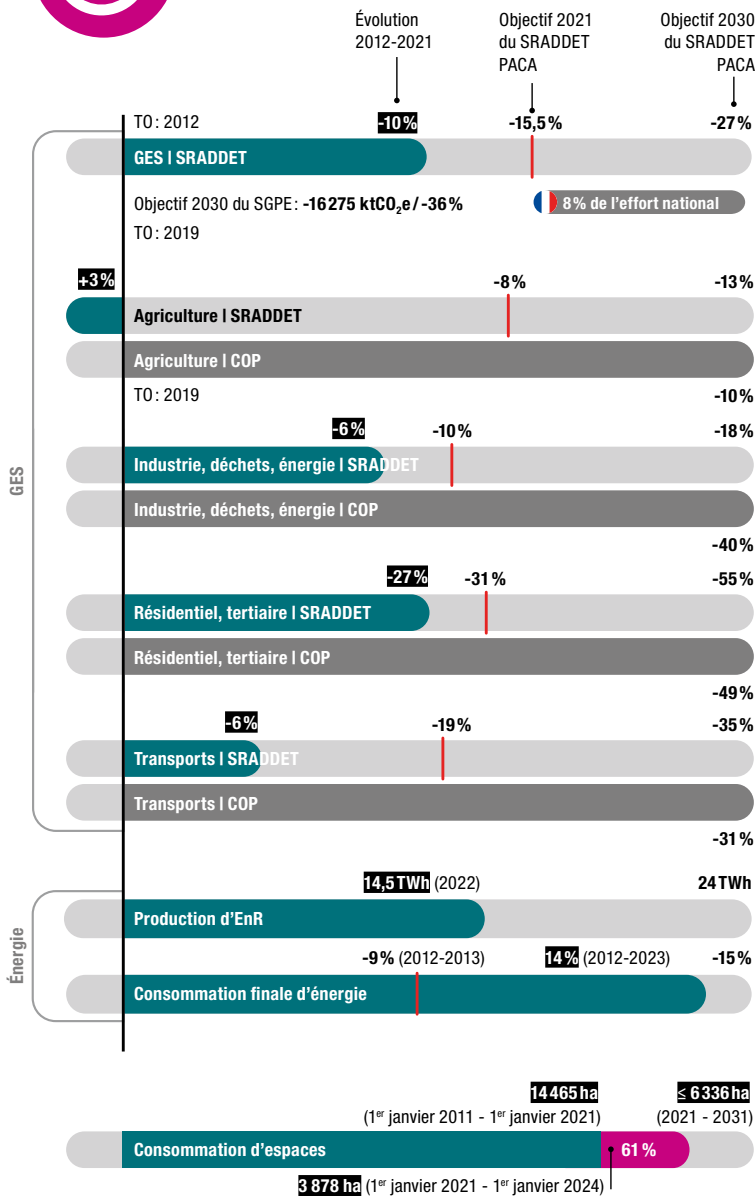
Sources

¹ Étude IMPACT – Associations – Comisis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, septembre 2021

² Étude IMPACT – Entreprise – Comisis-OpinionWay pour l'Observatoire des partenariats, mai 2021



OBJECTIFS ET ÉVOLUTIONS



i

Les données présentées ci-dessous sont issues de méthodologies qui ont évolué depuis l'établissement des objectifs initiaux du SRADET. Les comparaisons entre les objectifs fixés et les trajectoires réalisées doivent donc être interprétées avec précaution.

Cette présentation vise avant tout à fournir des ordres de grandeur et des repères d'évolution, plutôt qu'une comparaison strictement quantitative entre les différentes périodes.

Pour une analyse précise des écarts aux objectifs, il convient de se référer aux données homogénéisées selon la méthodologie actuellement en vigueur.

Défis régionaux majeurs

► Décarbonation du secteur industriel:

accompagner la transformation des pôles industriels fortement émetteurs de gaz à effet de serre (complexe pétrochimique et sidérurgique de Fos-sur-Mer, centrale de biomasse à Gardanne, zones portuaires de Marseille et Nice) en accompagnant la transition vers des procédés bas-carbone, notamment par l'usage de l'hydrogène vert, la chaleur renouvelable et la captation carbone.

► Préservation de la biodiversité terrestre et marine:

renforcer la protection des écosystèmes fragiles, notamment le littoral méditerranéen, les zones humides de Camargue et les aires marines protégées, en étendant les surfaces sous protection réglementaire et en restaurant les continuités écologiques.

► Prévention et gestion des risques de feux de forêt:

renforcer les dispositifs de prévention et d'alerte, développer la gestion forestière durable et soutenir les communes dans la mise en œuvre des plans de défense contre les incendies, notamment dans les zones les plus exposées (Estérel, Tanneron, Maures, Luberon).

► Développement de la filière hydrogène vert:

structurer une filière hydrogène, notamment autour du projet H2V Fos, du hub portuaire de Marseille et du corridor énergétique Fos-Arles-Avignon, pour alimenter en hydrogène bas-carbone les activités industrielles, logistiques et de mobilité lourde.

► Accélération du déploiement du photovoltaïque:

mobiliser le potentiel solaire exceptionnel de la région en accélérant l'installation de centrales photovoltaïques sur les friches industrielles de la Crau, sur les toitures publiques et agricoles, ainsi que sur les parkings ombragés.

► Développement des mobilités décarbonées:

accélérer le report modal vers le ferroviaire et les transports collectifs dans les zones fortement congestionnées, via la modernisation des lignes de transport urbain, et la réalisation progressive de la Ligne Nouvelle Provence-Côte d'Azur (LNPCA), tout en déployant des flottes de bus et cars à motorisation électrique ou hydrogène dans les zones à faibles émissions de Marseille, Toulon et Nice.

Coordination

Simon Luck

Conception et rédaction

Flora Queray

Rédaction

Virginie Hugues

Contributeurs

Diana Canal
Antoine Charlot
Anne Laurence
Caroline Ligorio
Lila Singh

Graphisme et mise en page

La Mécanique du Sens

Publication réalisée avec le soutien de :



Mars 2026

Les territoires français présentent une grande diversité de contextes géographiques, sociaux, économiques et environnementaux, qui implique des défis différenciés et des leviers spécifiques qui s'imposent aux acteurs, qu'ils soient publics ou privés. Parce que les réponses ne peuvent être uniformes, les stratégies de transition des collectivités et administrations, des entreprises, des associations ou encore des acteurs académiques, requièrent une adaptation fine aux réalités locales, tout en maintenant une cohérence globale avec les objectifs nationaux et européens.

C'est dans cette perspective que le Comité 21 et le Pacte mondial de l'ONU - Réseau France ont conçu la présente étude sur les enjeux écologiques et les dynamiques de coopération des régions de France métropolitaine. En combinant données scientifiques, éléments de prospective, et enquêtes statistiques, elle offre un panorama des défis à relever, fournit des données objectives pour en saisir l'ampleur et met en valeur les solutions déjà mises en œuvre. Elle permet un échange de vues avec les acteurs régionaux sur les actions à prioriser.

C'est donc à la fois un outil d'appropriation des problématiques, de dialogue multi-acteurs, et de mise en mouvement, en cohérence avec les besoins et les spécificités des territoires.



Pacte Mondial
Réseau France



Publication de l'Alliance Pacte mondial de l'ONU - Réseau France - Comité 21 - Mars 2026 - Réalisée avec le soutien de




MINISTÈRE
DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE ET
DE LA DÉCENTRALISATION
Logement, Transports,
Ruralité, Ville
*Liberté
Égalité
Fraternité*

